



Synode
du 9 au 11 juin 2024 à Neuchâtel

fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de l'Église évangélique réformée de Suisse EERS : rapport d'activité et comptes annuels 2023

Proposition

Le Synode prend connaissance du rapport d'activité et des comptes annuels 2023 de la fondation fondia.

Berne, le 10 avril 2024
Église évangélique réformée de Suisse

Le Conseil
La présidente La directrice de la chancellerie
Rita Famos Hella Hoppe



fondia

Fondation pour la promotion de la diaconie de proximité
dans le cadre de l'Eglise évangélique réformée de Suisse

Rapport d'activité 2023

fondia a 30 ans

En décembre 2023, fondia a passé le cap des 30 ans d'existence. En effet, c'est le 17 décembre 1993 que le « Verein Evangelischer Ferienzentren VEFZ » (association des centres de vacances évangéliques) a été dissout pour laisser place à la « Fondation pour la promotion de la diaconie au sein de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse ». Nommée fondia - contraction de *Fondation Diaconale* – la nouvelle entité a été créée à cette même date, à Bâle, avec un capital initial de CHF 23'684'075.

Depuis lors, le Conseil de fondation a administré ces fonds à titre fiduciaire et les a fait fructifier selon des lignes directrices très précises. Grâce à son importante fortune et à une gestion très compétente des placements, fondia a été en mesure de soutenir de très nombreux projets diaconaux et d'intérêt général tout en gardant pratiquement intact le capital de fondation. Ainsi, ces 15 dernières années, ce ne sont pas moins de 10 millions de francs qui ont été distribués.

Conformément au but fixé dans ses statuts, fondia est une « œuvre de diaconie vouée au service des personnes dans le besoin ».

Des vacances pour femmes à fondia

En 1946, sous l'impulsion de leur collègue Karl Schenkel, plusieurs pasteurs réformés mirent sur pied une association, le « Schweizerischer Verein für Müttererholungsheime der evangelisch-reformierten Landeskirche », dans le but d'offrir des lieux de ressourcement à des mères de famille - notamment les paysannes - épuisées par les années de guerre et de lourdes charges familiales. Les séjours ainsi proposés devaient permettre à ces femmes de retrouver des forces dans un cadre chrétien. Cette initiative étant la seule en son genre en Suisse, elle trouva rapidement un grand écho dans les paroisses. Dès la première année, l'association a pu acquérir le Landegg, un établissement de cure situé à Wiehnacht, en Appenzell. Plusieurs autres établissements de villégiature ont ensuite été achetés dans les cantons de Bern et de Vaud. Au fil du temps, les exigences auxquelles ces maisons étaient soumises évoluèrent. Dès les années 70, ces (grandes) bâtisses commencèrent donc à nécessiter des investissements qui dépassaient les possibilités de l'association, transformée entretemps en association de centres de vacances. L'offre fut étendue à des séjours familiaux, puis aux vacances pour célibataires et enfin aux séjours pour personnes âgées. En 1992, la VEFZ fut dissoute et sa dernière Assemblée générale décida de confier son capital à une fondation. C'est ainsi que naquit fondia.



Activité de fondia en 2023

Vue d'ensemble des demandes

	2023	2022
Dossiers déposés, au total	41	64
- provenant de Suisse allemande	32	52
- provenant de Suisse romande	9	12
Projets soutenus	26	34
Projets refusés	13	27
Projets retirés	2	3
Soutien annuel total alloué	CHF 604'130	CHF 659'600

Comme le montre le tableau ci-dessus, en 2023 le nombre de demandes reçues par fondia a diminué de plus d'un tiers par rapport à l'année précédente. Cependant, la baisse du nombre total de projets soutenus se limite à huit projets. Cela est dû au fait qu'en 2022 un nombre relativement élevé de dossiers ne remplissaient pas les critères d'attribution de la Fondation, qui a donc été dans l'obligation de les refuser. Le Conseil a aussi constaté que de plus en plus d'organisations vivant essentiellement de dons adressent leurs demandes à toutes les fondations qu'elles connaissent, sans vérifier leurs critères de financement. De façon plus générale, davantage de prises de contact et de vérifications ont été nécessaires à réception des dossiers. En raison du nombre moins élevé de demandes, la somme totale de CHF 604'130 allouée en 2023 a été légèrement inférieure au montant de l'année précédente.

Il est aussi à relever qu'en 2023 dix projets ont bénéficié de soutiens assez conséquents, c'est-à-dire de financements entre CHF 30'000 et CHF 50'000 répartis sur trois ans. C'est notamment le cas des trois premiers projets présentés ci-dessous :

Le «Treffpunkt Geissberg» de la paroisse réformée de Langenthal: situé au cœur du village, l'appartement anciennement occupé par les sacristains est devenu un lieu de rencontre et d'entraide ouvert à toute personne ayant besoin d'accompagnement social. Des vivres, des habits pour enfants et un lave-linge y sont mis à disposition. De plus, le libre accès à un ordinateur et à une imprimante permet de constituer des dossiers de recherche d'emploi ou de logement. Ce projet, qui vise à renforcer l'inclusion et la participation sociale de personnes précarisées, s'inscrit dans la démarche dite des Caring Communities, que fondia soutient depuis plusieurs années. Selon la définition du Réseau suisse du même nom, reprise par l'EERS : *Les caring communities ou communautés de soutien réunissent des personnes qui se soutiennent*



mutuellement dans la vie quotidienne. Les communautés se créent là où des personnes s'engagent pour la vie communautaire et la cohésion sociale. » (Brochure Caring Communities, une introduction aux communautés bienveillantes ou communautés de soutien, EERS, 2021, p. 8).

La chaire de sciences diaconales de l'Université de Bern a également reçu un important soutien financier pour un travail de doctorat portant sur la collaboration entre monde de la santé et Caring Communities. Du fait que l'étude a pour objectif de mieux connaître les conditions de réussite d'une telle collaboration et le rôle de la diaconie dans ce contexte, le Conseil de fondation a considéré que le projet est de nature à fournir de solides bases scientifiques et conceptuelles pour la pratique diaconale.

Les «Samedis du Partage Vaud» ont également été largement soutenus par fondia. Cette action de distribution alimentaire aux personnes précarisées existe déjà à Lausanne. 49 tonnes de nourriture et d'articles de soins y sont distribuées avec l'aide de plus de 400 bénévoles. A l'avenir, deux nouveaux points de distribution destinés à améliorer le quotidien de 12'000 personnes seront ouverts dans le canton de Vaud.

Initié par l'association thurgovienne Blossom, le programme «2work» est un autre projet dont le financement a débuté en 2023. Il consiste à aider des femmes souhaitant quitter le milieu de la prostitution à se réorienter personnellement et professionnellement. Le projet comprend une offre de logement, une occupation dans un magasin de seconde main et un accompagnement personnalisé dans les démarches de recherche d'emploi et dans la réorganisation de la vie quotidienne.

Les CHF 1'380 accordés aux Unions Chrésiennes (cevi) de la région de Berne constituent le plus petit montant alloué par fondia durant l'année écoulée. Il sert à financer un programme de premiers secours psychiques chez les jeunes (Erste Hilfe zur psychischen Gesundheit von Jugendlichen). Celui-ci a pour but de sensibiliser et de former les responsables de groupes de jeunes en matière de santé mentale. Les UC organisent désormais des cours sur ce thème précis, afin que les jeunes accompagnant-es sachent comment se comporter dans des situations parfois délicates.

Finances

Tensions géopolitiques, guerres, inflation, perspectives économiques inquiétantes: de nombreux facteurs de risque ont occupé le devant de la scène en 2023 et généré un climat plutôt pessimiste pour l'évolution des marchés financiers. Les banques centrales ayant maintenu leurs efforts pour contenir l'inflation en augmentant leurs taux d'intérêt, les perspectives conjoncturelles n'ont cessé de s'assombrir. Malgré ce climat économique morose, l'année 2023 laissera pourtant un bon souvenir en ce qui concerne le rendement des placements.

Ainsi, après une année 2022 particulièrement difficile, l'évolution positive des marchés bousiers a créé la surprise. Même les crises bancaires, en particulier la faillite de la Silicon Valley Bank aux USA, suivie de peu par la disparition du Crédit Suisse, n'ont pas infléchi ce mouvement à la hausse. En fin d'année 2023, les anticipations de baisse des taux d'intérêt ont conduit à des rendements de plus de 20% sur les marchés



boursiers mondiaux, celles des grandes entreprises technologiques américaines étant particulièrement élevées. En tant qu'investisseur Suisse, il a toutefois fallu assumer des pertes sur les devises étrangères.

Les marchés obligataires, eux aussi, ont connu une année très dynamique, avec des rendements hors du commun. Malgré l'augmentation des taux d'intérêts hypothécaires, le marché immobilier est resté stable, l'offre étant inférieure à la demande en surfaces habitables.

Fin 2023, la valeur des placements en titres de fondia atteint CHF 24,1 Mio. Si on y ajoute les liquidités et les créances à court terme, le total d'actifs courants se monte à CHF 25,3 Mio., ce qui correspond aussi à la somme des actifs au bilan. Il y a donc eu une progression de CHF 0,736 Mio. par rapport au début de l'exercice. Ce résultat s'explique par le rendement positif de 6,13 % nets obtenu cette année, après déduction des frais de gestion (rendement négatif de 12,69 % en 2022). Comparé à l'indice de référence, ce rendement est légèrement excédentaire. Depuis que fondia a confié un mandat de gestion de fortune à la Banque cantonal zurichoise, en 2012, le rendement annuel moyen de ses placements – très diversifiés, avec un profil de risques bien équilibré - se situe autour de 4,2 %, c'est-à-dire de 3,85 % nets après déduction des frais.

Les comptes 2023 présentent un excédent de produits de CHF 974'382, après reconstitution des réserves de fluctuation sur titres pour CHF 500'000. Outre les soutiens financiers à des projets diaconaux s'élevant à CHF 548'130, les charges courantes de la fondation comprennent des frais de personnel et d'administration de CHF 115'966. L'écart de CHF 56'000 entre les soutiens accordés en 2023 pour un total de CHF 604'130 et le montant de CHF 548'130 apparaissant dans les comptes s'explique par la dissolution d'une réserve de CHF 56'000 pour des projets qui ont été abandonnés. Le bénéfice net annuel se monte à CHF 310'286 (perte de CHF 1'831'744 en 2022). Les fonds propres augmentent d'autant, atteignant maintenant CHF 23'241'797. Comparé au capital de fondation initial d'il y a trente ans, la fortune actuelle de fondia n'est que très légèrement inférieure (1,9%).

Relevons encore que la gestion de patrimoine de la Fondation obéit à des critères de durabilité incluant des objectifs climatiques et de baisse des émissions de CO₂. Dans ce domaine, Fondia atteint un «A» dans le Swisssanto Sustainability Rating (l'indice de référence étant «B»).

Conseil de fondation

Le Conseil de fondation s'est réuni en mars, en septembre et en novembre pour ses séances réglementaires.

Les membres de la Commission des finances, d'une part, et celles de la Commission d'examen des demandes, d'autre part, se réunissent avant les séances plénières afin de préparer leurs contributions au prochain ordre du jour. La Commission des finances traite de sujets comme le bouclage annuel, le budget, l'évaluation des risques ou encore la stratégie de placement. La Commission d'examen des demandes étudie les dossiers de demande ; elle vérifie si les projets correspondent aux critères de fondia



et élabore à l'intention du Conseil de fondation des recommandations quant aux montants à octroyer.

En novembre 2022, le Synode de l'EERS avait procédé à la réélection des membres du Conseil pour une nouvelle législature de 4 ans, conformément à l'article VII des statuts de fondia. En juin 2023 ce même Synode a également élu Catherine Berger-Meier comme nouvelle membre du Conseil de fondia.

En 2024, le Conseil de fondation est donc composé de :

- Rosemarie Manser, Eich, présidente
- Liliane Rudaz-Kägi, Thierrens, vice-présidente
- Catherine Berger-Meier, Rheinfelden
- Andreas Burri, Gränichen
- Roland Frey, Bremgarten bei Bern
- Jacqueline Lavoyer-Bünzli, Noiraigue
- Annina Policante-Schön, St. Gall
- Stephan Schranz, Kirchberg
- Simon Wyss, Bolligen

Collaboration avec la Conférence Diaconie Suisse

Depuis un certain temps déjà, fondia et Diaconie Suisse ont décidé de renforcer leur collaboration. Un processus participatif a donc été lancé afin de définir un thème commun prioritaire pour les années à venir. La Conférence Diaconie Suisse pour tâche d'élaborer des bases conceptuelles et documentaires, alors que fondia financera des projets diaconaux dans ce champ d'action spécifique. En août 2023, tous les membres de Diaconie Suisse, ainsi que d'autres instances ou personnes engagées dans la diaconie, ont été invités à donner leur avis à l'aide d'un bref questionnaire.

C'est Diaconie Suisse qui a recueilli les réponses à ce sondage. En tant que secrétaire général de cette Conférence, il incombe à Simon Hofstetter de traiter les informations ainsi collectées et de les soumettre aux deux instances décisionnelles. Celles-ci disposeront ainsi des bases nécessaires pour choisir conjointement un thème particulièrement porteur. Le Conseil de fondia est impatient de découvrir la suite, début 2024.

Le Conseil de fondation remercie chaleureusement Simon Hofstetter pour son grand travail.

Remerciements

Au terme de l'exercice 2023, le Conseil de fondation exprime une nouvelle fois toute sa reconnaissance au secrétariat général de fondia, tenu par le département « Fondations » (Kompetenzzentrum Stiftungen) du groupe Von Graffenried, à Berne. C'est avec soin et compétence que Silvia Schönfelder et Brigitte Genoux préparent les séances et assurent toutes les tâches opérationnelles nécessaires au bon fonctionnement de fondia.



La Présidente remercie tous les membres du Conseil pour le travail collectif, accompli de façon efficace et dans une ambiance aussi bienveillante que détendue.

Enfin, le Conseil de fondation, dans son ensemble, adresse ses plus vifs remerciements aux paroisses et aux organisations partenaires pour tout le travail accompli sur le terrain. Il espère qu'en 2024, aussi, beaucoup de belles initiatives diaconales, contribuant au bien des personnes les plus vulnérables et à la cohésion sociale, pourront être soutenues. Projets solidaires et sortant de l'ordinaire bienvenus !

Berne, le 19 mars 2024

La Présidente:

Rosemarie Manser

La Directrice:

Silvia Schönfelder



Bringt Sie weiter

Wirtschaftsberatung
Wirtschaftsprüfung
Steuerberatung

**fondia – Fondation pour la promotion de la
diaconie communautaire dans le cadre de
l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS)
Berne**

**Rapport de l'organe de révision
au conseil de fondation sur les
Comptes annuels 2023**

10892



Bringt Sie weiter

Wirtschaftsberatung
Wirtschaftsprüfung
Steuerberatung

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au conseil de fondation de la fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS), Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements.

Guemligen, le 15 mars 2024

T+R SA

Daniel Zingg
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Bernhard Leiser
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Responsable du mandat

Annexe

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

BILANZ / BILAN	31.12.2023	31.12.2022
AKTIVEN / ACTIFS	CHF	CHF
Bank	126'355.24	531'850.27
<i>Comptes banque</i>		
Festgelder	1'000'000.00	0.00
<i>Dépôts à terme</i>		
Wertschriften	3.1 24'139'768.00	24'003'328.00
<i>Titres</i>		
Flüssige Mittel und kurzfristig gehaltene Aktiven mit Börsenkurs	<u>25'266'123.24</u>	<u>24'535'178.27</u>
<i>Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme</i>		
Verrechnungs- und Quellensteuern	23'635.02	21'306.98
<i>Impôt anticipé et impôt à la source</i>		
Übrige kurzfristige Forderungen /	<u>23'635.02</u>	<u>21'306.98</u>
<i>Autres créances à court terme</i>		
Aktive Rechnungsabgrenzungen	4'879.50	1'795.50
<i>Compte de régularisation actif</i>		
Aktive Rechnungsabgrenzungen /	<u>4'879.50</u>	<u>1'795.50</u>
<i>Compte de régularisation actif</i>		
UMLAUFVERMOGEN / ACTIFS CIRCULANTS	<u>25'294'637.76</u>	<u>24'558'280.75</u>
TOTAL AKTIVEN / TOTAL DES ACTIFS	<u>25'294'637.76</u>	<u>24'558'280.75</u>

BILANZ / BILAN		31.12.2023	31.12.2022
PASSIVEN / PASSIFS		CHF	CHF
Kreditoren <i>Créanciers</i>		0.00	1'620.00
Rückstellung gesprochenen Unterstützungsbeiträge <i>Provision pour contributions de soutien accordées</i>	3.3	538'000.00	575'600.00
Passive Rechnungsabgrenzungen <i>Compte de régularisation passif</i>		14'841.20	49'550.00
Kurzfristiges Fremdkapital / <i>Capitaux étrangers à court terme</i>		<u>552'841.20</u>	<u>626'770.00</u>
Rückstellung Schwankungsreserven Wertschriften <i>Provision pour réserves de fluctuation sur titres</i>	3.2	1'500'000.00	1'000'000.00
Langfristiges Fremdkapital / <i>Capitaux étrangers à long terme</i>		<u>1'500'000.00</u>	<u>1'000'000.00</u>
FREMDKAPITAL / FONDS ETRANGERS		<u>2'052'841.20</u>	<u>1'626'770.00</u>
Stiftungskapital <i>Capital de fondation</i>		<u>23'684'075.41</u>	<u>23'684'075.41</u>
Vortrag aus dem Vorjahr / <i>Solde reporté de l'exercice précédent</i>		-752'564.66	1'079'179.47
Jahresergebnis / <i>Résultat de l'exercice</i>		310'285.81	-1'831'744.13
Gewinn- / Verlustvortrag / Report bénéfiques / pertes d'exploitation		<u>-442'278.85</u>	<u>-752'564.66</u>
EIGENKAPITAL / FONDS PROPRES		<u>23'241'796.56</u>	<u>22'931'510.75</u>
TOTAL PASSIVEN / TOTAL DES PASSIFS		<u>25'294'637.76</u>	<u>24'558'280.75</u>




ERFOLGSRECHNUNG	2023	2022
COMPTE DE PERTES ET PROFITS		
	CHF	CHF
Ertrag Obligationen <i>Rendements sur obligations</i>	30'584.75	31'318.71
Ertrag Aktien <i>Rendements sur actions</i>	178'613.66	175'499.09
Ertrag Immobilienfonds <i>Rendements sur fonds immobiliers</i>	37'685.98	36'202.17
Übrige Zinserträge/-aufwände <i>Autres produits / charges d'intérêts</i>	1'626.01	1'880.98
Ertrag Geldmarkt / Callgelder <i>Rendements sur dépôts à terme</i>	6'772.69	0.00
Realisierte und unrealisierte Kursdifferenzen FW-Konten <i>Diff. de cours boursiers réalisées ou non réalisées sur les comptes en devises étrangères</i>	9'864.48	4'776.05
Realisierte Kursgewinne <i>Bénéfices de cours boursiers réalisés</i>	265'347.01	4'712.59
Unrealisierte Kursgewinne <i>Bénéfices de cours boursiers non réalisés</i>	1'059'126.78	5'719.81
Finanzertrag / Produits financiers	1'589'621.36	260'109.40
Spesen Wertschriften <i>Frais titres</i>	-3'014.39	-2'276.06
Management Fee <i>Management Fee</i>	-84'719.55	-86'770.30
Realisierte und unrealisierte Kursdifferenzen FW-Konten <i>Diff. de cours boursiers réalisées ou non réalisées sur les comptes en devises étrangères</i>	-27.39	-28.71
Realisierte Kursverluste <i>Pertes de cours boursiers réalisées</i>	-18'204.09	-409'967.48
Unrealisierte Kursverluste <i>Pertes de cours boursiers non réalisées</i>	-9'274.28	-3'334'805.23
Bildung / Auflösung Rückstellung Schwankungsreserven Wertschriften <i>Attribution / dissolution de réserves de fluctuation sur titres</i>	-500'000.00	2'500'000.00
Finanzaufwand / Charges financières	-615'239.70	-1'333'847.78
Finanzerfolg / Produits financiers nets	974'381.66	-1'073'738.38

ERFOLGSRECHNUNG	2023	2022
COMPTE DE PERTES ET PROFITS	CHF	CHF
Unterstützungsbeiträge laufendes Jahr bezahlt <i>Contributions de soutien payées durant l'exercice</i>	-585'730.00	-495'700.00
Veränderung Rückstellung Unterstützungsbeiträge <i>Modification provision pour contributions de soutien allouées</i>	-18'400.00	-163'900.00
Auflösung Rückstellung Unterstützungsbeiträge (nicht realisierte Projekte) <i>Dissolution de réserves pour contributions de soutien allouées (projets non réalisés)</i>	56'000.00	15'000.00
Unterstützungsbeiträge / Contributions de soutien	-548'130.00	-644'600.00
Löhne <i>Salaires</i>	-14'400.00	-14'400.00
Übrige Löhne <i>Autres salaires</i>	-1'405.00	-748.00
AHV/ALV/IV/EO <i>AVS/AC/AI/APG</i>	-654.75	-1'568.90
Entschädigungen und Spesen Stiftungsrat <i>Indemnisations et frais liés conseil de fondation</i>	-20'479.10	-21'214.60
Personalaufwand / Charges du personnel	-36'938.85	-37'931.50
Beiträge <i>Cotisations</i>	-115.00	-115.00
Externe Buchhaltung <i>Comptabilité externe</i>	-18'940.30	-18'416.70
Geschäftsführung, Stiftungssekretariat <i>Directeurs généraux, Secrétariat de la Fondation</i>	-41'319.75	-41'308.65
Revision <i>Révision</i>	-4'149.50	-3'931.05
Behördenaufwand, Versicherungen <i>Frais des autorités, Assurances</i>	-8'739.25	-4'216.15
IT / Website <i>Informatique / site internet</i>	-1'194.20	-630.30
Kommunikation <i>Communication</i>	-3'562.50	-4'450.00
Sonstiger Aufwand <i>Autres charges</i>	-1'006.50	-2'406.40
Übriger betrieblicher Aufwand / Autres charges d'exploitation	-79'027.00	-75'474.25
JAHRESERGEBNIS / RESULTAT DE L'EXERCICE	310'285.81	-1'831'744.13




ANHANG / ANNEXE 2023

1. Allgemeine Angaben und Erläuterungen zur Stiftung *Indications générales et commentaires relatifs à la fondation*

1.1 Name, Rechtsform, Domizil / *Nom, forme juridique, domicil*

Unter dem Namen "fondia - Stiftung zur Förderung der Gemeindediakonie in der Evangelisch-reformierten Kirche Schweiz (EKS)" besteht eine Stiftung im Sinne von Artikel 80 ff des Schweizerischen Zivilgesetzbuches. Die Stiftung hat ihren Sitz in Bern.

Sous le nom "fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS)" il est constitué une Fondation au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse. La Fondation a son siège à Berne.

1.2 Zweck / *But de la Fondation*

Die Stiftung ist ein Werk der Diakonie im evangelischen Sinn und damit dem Dienst an Hilfsbedürftigen verpflichtet. Ihr Zweck ist die Initiierung, Förderung und Unterstützung sozialkirchlicher Tätigkeiten in neuen Aufgabenbereichen. Die Stiftung soll sich dabei insbesondere in den Dienst hilfsbedürftiger Frauen stellen und deren Interessen vertreten.

La Fondation est une oeuvre de diaconie, au sens évangélique du terme et, de ce fait, vouée au service des personnes en situation de précarité. Son but est l'initiation, la promotion et le soutien d'activités sociales de l'Eglise dans de nouveaux domaines.

La Fondation se mettra en particulier au service des femmes en situation de précarité et représentera leurs intérêts.

1.3 Stiftungsrat / *Conseil de Fondation*

Manser Rosemarie, Eich	Präsidentin / <i>Présidente</i>
Rudaz-Kägi Liliane, Thierrens	Vizepräsidentin / <i>Vice-Présidente</i>
Burri Andreas, Gränichen	Mitglied / <i>Membre</i>
Frey Roland, Bremgarten b. Bern	Mitglied und Präsident Finanzkommission / <i>Membre et président de la commission des finances</i>
Lavoyer-Buenzli Jacqueline, Noiraigue	Mitglied / <i>Membre</i>
Policante-Schön Annina, St. Gallen	Mitglied / <i>Membre</i>
Schranz Stephan, Kirchberg	Mitglied / <i>Membre</i>
Wyss Simon, Bolligen	Mitglied / <i>Membre</i>
Berger-Meier Catherine	Mitglied / <i>Membre</i> ab 20.06.2023

Die Entschädigungen an die Mitglieder des Stiftungsrates belaufen sich total auf CHF 34'879.10 und entsprechen dem Entschädigungsreglement vom 28. März 2023.

Les indemnités versées aux membres du conseil de fondation s'élèvent au total à CHF 34'879.10 et sont conformes au règlement des indemnités du 28 mars 2023.

ANHANG / ANNEXE 2023

1.4 Geschäftsführung / directeurs généraux

Kompetenzzentrum Stiftungen der Von Graffenried-Gruppe, Zeughausgasse 18, 3001 Bern
Schönfelder Silvia, Unterefelden, Geschäftsführerin / Directrice

1.5 Stiftungsvermögen / Patrimoine de la Fondation

Das Stiftungskapital von CHF 23'684'075.41 ist nach den allgemein anerkannten Regeln einer sorgfältigen, professionellen Vermögensanlage und unter angemessener Berücksichtigung ethischer Kriterien zu verwalten. Der Stiftungsrat regelt die Einzelheiten in einem Anlagereglement.

Le capital de la fondation de CHF 23'684'075.41 doit être géré conformément aux règles généralement reconnues de rigueur et de professionnalisme en matière d'investissement et en tenant compte de façon adéquate de critères éthiques. Les détails sont réglés dans un règlement des placements élaboré par le Conseil de Fondation.

1.6 Reglemente / Règlements

- Anlagereglement vom 26.11.2019 / *Règlement des placements du 26.11.2019*
- Stiftungsstatuten vom 11.11.2021 / *Statuts du 11.11.2021*
- Entschädigungsreglement vom 28.03.2023 / *Règlement des indemnités du 28.03.2023*
- Organisationsreglement vom 13.09.2023 (Genehmigung der Synode der Evangelisch-reformierten Kirche Schweiz vom 05.-07.11.2023) / *Règlement d'organisation du 13.09.2023 (approbation du Synode de l'Eglise évangélique réformée de Suisse du 05.-07.11.2023)*

1.7 Anzahl Mitarbeitende / Nombre de collaborateurs et collaboratrices

Weniger als 10 Vollzeitstellen.
Moins de 10 emplois à plein temps.

2. Angaben über die in der Jahresrechnung angewandten Grundsätze *Informations sur les principes appliqués pour établir les comptes annuels*

Die vorliegende Jahresrechnung wurde gemäss den Vorschriften des Schweizerischen Rechts, insbesondere der Artikel über die kaufmännische Buchführung und Rechnungslegung (Art. 957 bis 962 OR) erstellt.

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, et en particulier des articles sur la tenue de comptabilité et la présentation des comptes commerciaux du code des obligations (art. 957 à 962).

Die Bilanzierung erfolgt grundsätzlich zu Nominalwerten. Die Wertschriften werden zu Marktwerten erfasst.

Le bilan est établi aux valeurs nominales. Les titres sont pris en compte au cours du marché.

ANHANG / ANNEXE 2023

3. Erläuterungen der Positionen der Bilanz
Commentaires relatifs aux positions du bilan

3.1 Wertschriften / Titres	31.12.2023	31.12.2022
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Obligationen in CHF / <i>obligations en CHF</i>	4'030'190.00	4'617'844.00
Obligationen FW (teilweise gehedgt) <i>obligations devises étrangères (couvertes partiellement)</i>	5'576'644.00	5'205'288.00
Aktien Schweiz / <i>actions suisses</i>	6'059'307.00	5'298'501.00
Aktien Ausland / <i>actions étrangères</i>	2'739'214.00	3'059'461.00
Alternative Anlagen / <i>investissements alternatifs</i>	2'934'265.00	2'949'873.00
Immobilienfonds / <i>fonds immobilier</i>	2'800'148.00	2'872'361.00
Total Wertschriften / Total des titres	<u>24'139'768.00</u>	<u>24'003'328.00</u>

Ausweis der Vermögensverwaltungskosten gemäss ZKB <i>Publication des frais de gestion de fortune selon ZKB</i>	0.59%	0.49%
---	-------	-------

3.2 Berechnung der Wertschwankungsreserve <i>Calcul de la réserve de fluctuation sur titres</i>	31.12.2023	31.12.2022
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Stand der Wertschwankungsreserve <i>Montant de la réserve de fluctuation sur titres au 1.1.</i>	1'000'000.00	3'500'000.00
Bildung/Auflösung zulasten der Erfolgsrechnung <i>Attribution/dissolution à la charge du compte de pertes et profits</i>	500'000.00	-2'500'000.00
Wertschwankungsreserve Réserve de fluctuation sur titres	<u>1'500'000.00</u>	<u>1'000'000.00</u>

Die reglementarsiche Wertschwankungsreserve übersteigt die gesetzlich maximal zulässige Höhe gemäss Art. 960b, Abs. 2 OR im Berichtsjahr um CHF 306'000 / *La réserve de fluctuation sur titres excède le plafond légal au sens de l'art. 960b, al. 2 CO de CHF 306'000 durant l'exercice sous revue.*

ANHANG / ANNEXE 2023

3.3 Rückstellung für gesprochene Unterstützungsbeiträge
Provision pour contributions de soutien allouées

Auf den Bilanzstichtag waren folgende

Unterstützungsbeiträge gesprochen, noch nicht ausbezahlt

A la date de la clôture du bilan les contributions de soutien

suivantes ont été accordées, pas encore versées aux bénéficiaires:

		31.12.2023	31.12.2022
		<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Für / pour 2022	*)	10'200.00	58'700.00
Für / pour 2023	*)	49'200.00	343'800.00
Für / pour 2024		345'600.00	173'100.00
Für / pour 2025		133'000.00	0.00
		<u>538'000.00</u>	<u>575'600.00</u>

*) Fehlender Zwischenbericht, Projektverlauf angepasst / *Rapport intermédiaire manquant, déroulement du projet adapté*

C. Ruy H. S.